
Tombes royales de la dynastie Joseon

(République de Corée)

No 1319bis

1 Identification

État partie

République de Corée

Nom du bien

Tombes royales de la dynastie Joseon

Lieu

Ville métropolitaine de Séoul, provinces du Gyeonggi et du Gangwon

Inscription

2009

Brève description

Les tombes royales de la dynastie Joseon constituent une collection des 40 tombes réparties sur 18 sites différents. Elles ont été construites sur plus de cinq siècles, de 1408 à 1966. Elles visaient à honorer la mémoire des ancêtres, saluer leurs réussites, asseoir l'autorité royale, protéger les esprits ancestraux du mal et offrir une protection contre le vandalisme. Des endroits d'une beauté naturelle remarquable ont été choisis pour les tombes. Protégées par une colline à l'arrière, elles sont orientées vers le sud, face à un cours d'eau et, idéalement, face aux chaînes de montagnes au loin. Outre la zone funéraire, les tombes royales comportent une zone de cérémonie et une zone d'entrée. En plus des monticules funéraires, les édifices associés font partie intégrante des tombes royales : le sanctuaire en bois en forme de T, l'abri des stèles, la cuisine royale, la maison des gardiens, la porte à pointe rouge et la maison du gardien des tombes. L'extérieur des tombes est orné d'objets en pierre, notamment des représentations humaines ou animales. Les tombes royales de la dynastie Joseon complètent l'histoire des 5 000 ans de l'architecture de tombes royales sur la péninsule coréenne.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

6 mars 2013

2 Problèmes posés

Antécédents

Ce bien en série comprend 18 ensembles de tombes situés dans trois districts différents. Les délimitations des ensembles de tombes ont été tracées selon les limites existantes des biens définies par l'État, leurs zones

tampans s'étendant dans toutes les directions sur 100 mètres à partir de la limite des biens. La proposition de modification des limites concerne le bien et la zone tampon d'un ensemble de tombes, celui de Jeongneung (référéncé M4 dans l'évaluation de l'ICOMOS), situé à Jeongneung-dong, Seongbuk-gu, Séoul, République de Corée.

Modification

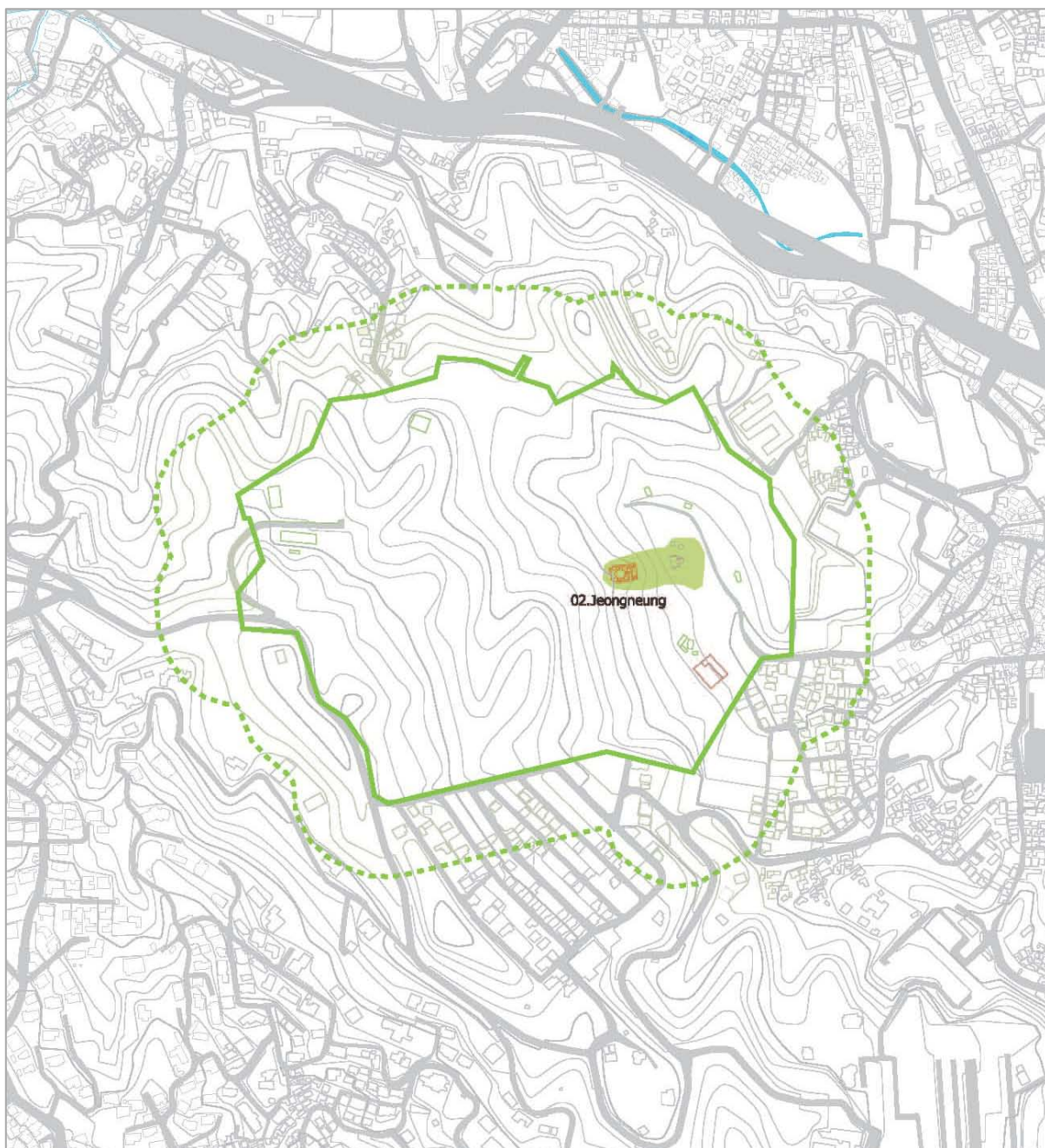
Des modifications mineures sont proposées pour les délimitations du bien et de la zone tampon telles qu'elles figurent sur les cartes de l'ensemble de Jeongneung (qui comprend en fait une seule tombe) afin de corriger une erreur cartographique commise au moment de dresser les cartes. La proposition ne modifie pas la superficie de l'ensemble de Jeongneung, qui reste de 29,7 ha, ni celle de la zone tampon, qui est de 27,5 ha. L'État partie déclare que la superficie de l'ensemble de Jeongneung a été calculée correctement, de manière à exclure une zone de logements au sud-est du bien, et que la superficie de la zone tampon, qui s'étend sur 100 mètres à partir de la limite du bien, est également calculée correctement. Toutefois, le cartographe en dressant la carte a inclus la zone de logements dans la limite du bien, et donc étendu la zone tampon de 100 mètres au-delà de cette zone. L'État partie a fourni des cartes conformes, montrant les limites inscrites et proposées du bien et de la zone tampon ainsi qu'une photographie aérienne prouvant que les logements existaient avant la proposition d'inscription et qu'ils se trouvent effectivement en dehors de la zone d'entrée du bien. L'État partie souligne aussi que le document de proposition d'inscription notait clairement que seuls les ensembles de tombes de Donggureung et Taerung avaient des habitants dans la zone du bien. La limite du bien indiquée sur la carte modifiée exclut les logements et les intègre dans la limite de la zone tampon modifiée.

3 Recommandations de l'ICOMOS

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que la proposition de modification mineure des limites de l'élément de la zone de Jeongneung, tombes royales de la dynastie Joseon, République de Corée, soit **approuvée**.

L'ICOMOS recommande que la zone tampon proposée pour l'élément de la zone de Jeongneung, tombes royales de la dynastie Joseon, République de Corée, soit **approuvée**.



Plan indiquant les délimitations révisées de la zone de Jeongneung